

<http://ugtg.org/spip.php?article2678>



# Quelle politique d'action sociale menée à la CGSS de Guadeloupe ?

- Expressions - Lettre ouverte -



Online datelundi 2 octobre 2023

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## Quelle politique d'action sociale menée à la CGSS de Guadeloupe ?

---

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la CGSS, Mesdames, Messieurs les Administrateurs de la CGSS, Monsieur le Directeur de la CGSS,

Nous, UNASS UGTG syndicat de lutte de masse et de classe, veillons à défendre et garantir le droit et les intérêts matériels et moraux des salariés, et restons vigilants à la bonne application de la mission de service public de la CGSS envers toutes les composantes de la société Guadeloupéenne.

A travers cette lettre ouverte nous dénonçons une politique sociale inadaptée voire défaillante de la CGSS Guadeloupe qui ne répond donc pas à la grande souffrance des assurés sociaux.

Par conséquent, le syndicat UNASS-UGTG sollicite une réunion tripartite d'urgence, Conseil d'Administration - Directeur - Syndicat UNASS-UGTG, pour connaître les voies et moyens que vous comptez développer pour conduire à l'amélioration du volet social et établir une situation plus favorable.

Aussi, lors de son récent passage à la CGSS de la Guadeloupe, M. LEBONT « Directeur du Recouvrement Outre-Mer » (DROM) nous a rappelé :

• Les dispositions de prorogation des délais de moratoires.

• L'existence de nouveaux dispositifs insuffisamment exploités sur notre territoire tel que :

▶ Le conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) créé depuis janvier 2019 regroupant :

" L'Aide financière Exceptionnelle (AFE)

" L'Accompagnement au Départ à la retraite (ADR) " Et le Fond Catastrophes et Intempéries (FCI)

Par ailleurs, nous regrettons que ces moyens ne soient pas portés du tout à la connaissance de ces derniers et ainsi leur permettre, comme tous les bénéficiaires de France, de pouvoir en profiter eu égard à la situation économique en Guadeloupe.

Ainsi, pour nos cotisants, nos assurés sociaux, nous vous exhortons, Mesdames et Messieurs, le président, les administrateurs, le directeur, d'enclencher immédiatement, une campagne d'envergure sur toutes les presses, écrite, audio, et télévisuelle et réseaux sociaux du territoire afin d'informer le public concerné et les sensibiliser sur ces dispositions spécifiques et cela avant « le salon des travailleurs indépendant » que vous comptez organiser début Octobre 2023.

Le syndicat UNASS-UGTG compte sur la réactivité de tous, afin de tendre vers plus d'écoute Sociale et ainsi porter des solutions bien plus salutaires pour notre population .

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la CGSS, Mesdames, Messieurs les Administrateurs de la CGSS, Monsieur le Directeur de la CGSS, nos salutations.

Le Secrétaire Général de l'UNASS-UGTG  
Franck LAUBLAS